



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE PHILATÉLIE

CHAIRMAN: GEORGE CONSTANTOURAKIS

2115 GIROUARD

MONTREAL QC,
H4A 3C4
CANADA

TEL: +5144822764

Email: geo.constant@sympatico.ca

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION

FIP DE MAXIMAPHILIE – LISBONNE le 7 octobre 2010

Trente (30) pays parmi les soixante et une fédérations membres étaient présents ou représentés à la réunion de la Commission FIP de Maximaphilie : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chinese Taipei, Chypre, Corée du Sud, Espagne, France, Grande Bretagne, Hong Kong, Israël, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malte, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Singapour, Slovénie, Suisse, USA et Venezuela. Six observateurs, sans droit de vote, assistaient à la réunion : Autriche, Canada, France, Israël, Philippines et Portugal. La totalité des délégués absents étaient excusés.

Ouverture de la séance

M. Jussi Tuori, Vice-président et coordinateur FIP pour la Commission de Maximaphilie ouvre la séance - en présence de M. Jos Wolff, Président de la FIP - en introduisant le nouveau président George Constantourakis. Il se félicite de la bonne transition qui s'est effectuée dans une excellente coopération entre les deux présidents Nicos Rangos et George Constantourakis. Il informe les présents des propositions que ce dernier a faites à la 1^{ère} réunion des présidents des différentes commissions FIP du 5 octobre dernier, concernant l'utilisation limitée des cartes-maximum en philatélie thématique. Sa proposition a été reçue favorablement.

Ensuite le président George Constantourakis souhaite la bienvenue aux délégués participants et les remercie pour leur présence.

Avant de poursuivre les travaux, il invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire des disparus : M. André Sanders délégué de Belgique et M. Mohamed Adel Farid, délégué d'Egypte.

Après l'approbation de l'ordre du jour et du compte rendu de la réunion du 26 juin 2008 à Bucarest, il présente le rapport d'activités de la Commission. Il demande également l'accord des délégués sur le rapport mondial d'activités de juin 2008 à juin 2010 inclus dans l'ordre du jour du 71^{ème} congrès de la FIP.

Le travail effectué au cours des 2 dernières années pour assurer le développement mondial et un meilleur avenir à cette classe attrayante de la philatélie a conduit aux résultats positifs suivants :

- Dans ce rapport d'activités général 49 pays ont participé (stable), on peut remarquer une augmentation du nombre des fédérations membres de la commission et du nombre de participants au Concours annuel mondial de la meilleure carte-maximum.

- Le nombre de cartes-maximum réalisées dans le monde est en nette augmentation :
2008 : 1076 et 2009 : 1605.
- Les nouveaux règlements ont été diffusés avec plus de facilité par des conférences en utilisant une technologie plus moderne.
- Au niveau national, un plus grand nombre d'expositions a été organisé dans les différents pays.
- Au niveau international, les récompenses de haut niveau obtenues : 2 médailles d'Or à « CHINA 2009 » et les différentes médailles de Grand Vermeil, montrent la bonne progression de notre classe.
- Les délégués sont satisfaits du travail de la commission de maximaphilie qui encourage le développement de cette spécialité et la création des pièces en particulier pour la participation au concours mondial de meilleure carte-maximum de l'année.

Ensuite il présente le programme envisagé pour le développement de la maximaphilie durant les années 2010-2011.

- Améliorer encore plus les moyens de communication entre les délégués et les Fédérations Philatéliques Nationales avec la Commission FIP de Maximaphilie.
- Continuer à améliorer la Compétition Mondiale de Maximaphilie des trois meilleures cartes-maximum réalisées pendant l'année précédente.
- Montrer clairement que la classe de Maximaphilie a aussi sa période classique.
- Essayer de changer les anciennes mentalités en justifiant du bienfondé de notre discipline.
- Continuer à persuader des administrations postales de créer des Cartes-maximum conformes aux règlements.
- Introduire et promouvoir la Maximaphilie dans les pays où elle n'est pas encore bien connue.
- Offrir à toutes les Fédérations Philatéliques Nationales une documentation informatique de Maximaphilie.
- Œuvrer pour la formation des jurys de Maximaphilie.
- Au niveau national, faire appel aux membres du jury spécialisés en classe de maximaphilie existants.
- Encourager les fédérations nationales à choisir des délégués FIP actifs ayant des connaissances en Maximaphilie.
- Faire la promotion de la Classe « Un cadre en Maximaphilie » surtout en direction de la Jeunesse.
- Poursuivre l'amélioration du site de la Commission FIP de Maximaphilie:
<http://www/maximaphily.info/>

Présentation des règlements de la Maximaphilie

Par une présentation PowerPoint bilingue et bien illustrée, le président commente les règles de la Maximaphilie (SREV et Guidelines) pour une application correcte de l'évaluation des cartes-maximum.

Il développe successivement les points suivants : Historique de la maximaphilie puis, en suivant les dernières règles en vigueur depuis Malaga 2006, il expose les différentes concordances entre les trois éléments, précisant par des exemples concrets ce qui est accepté ou non, ainsi que comment effectuer la sélection des meilleures pièces pour exposer en compétition.

Il est également rappelé que les cartes postales, imprimés par des particuliers avec un ordinateur personnel, ne sont pas admises.

Rappel – Guidelines : 3.2 « - *Les collages, les découpages, les photographies privées sur papier, les photocopies couleur ou noir et blanc, les montages, les dessins, les documents conçus spécialement*

pour l'émission du timbre-poste et imprimés de façon privée avec l'ordinateur sur papier spécial pour la photographie, ne peuvent pas être utilisés pour la réalisation de cartes-maximum ».

Propositions et débats pour des mises à jour mineures des Règlements SREV et Guidelines concernant l'utilisation des timbres personnalisés.

Devant la profusion des différentes nouvelles émissions de timbres-poste, personnalisés ou non, dans le monde, hors programmes officiels, la commission est amenée à réfléchir à la place que doit tenir la maximaphilie dans cette évolution rapide.

Par une présentation PowerPoint bilingue et bien illustrée, Anny Boyard, secrétaire de la commission, et le président informent l'assemblée de ce qui se passe en France, en Angleterre, aux USA et dans certains pays européens.

Il est proposé de retenir les timbres remplissant les conditions suivantes :

- a) Imprimés par une autorité postale,
- b) Présentant des sujets d'intérêt général,
- c) Accessible et disponible au public.

* Les vignettes d'affranchissement émises par les opérateurs postaux locaux, **reconnus par l'autorité postale**, sont admises dans les mêmes conditions que les timbres-poste émis par l'autorité postale en charge du service universel.

Certains délégués présents se sont exprimés. Devant une certaine diversité d'opinions et après les explications complémentaires fournies, il ressort qu'un accord pourra être obtenu après que les délégués auront fait part de leur position et qu'ils aient adressé à la commission de Maximaphilie des exemples qui ont fait l'objet d'une émission dans leur pays.

Propositions de futurs projets et discussion générale

Vasile Doros, délégué de Roumanie, a remis par écrit une proposition d'encourager l'organisation d'expositions spécialisées en maximaphilie. En raison de son expérience, il précise que la participation d'exposants venant d'autres pays est un critère très valable pour augmenter l'intérêt du public, des partenaires et des sponsors.

Il demande aussi une augmentation du nombre d'acceptations des participations des collections de maximaphilie par les comités d'organisation des expositions patronnées par les fédérations continentales et la FIP.

Proposition de Nicos Rangos de Chypre et de Veslav Savin d'Ukraine.

Les règlements doivent être modifiés afin que les collections de Maximaphilie traitant de sujets pour lesquels il n'est pas possible de trouver des cartes-maximum anciennes, parce que les timbres-poste relatifs n'ont été émis qu'après 1940 ou 1946, soient jugées avec des critères qui permettront d'atteindre un score supérieur.

Seong Kwon Kim de Corée du Sud (juré actif en classe de Maximaphilie), présente un projet de création d'une Association Internationale de Maximaphilie qui aurait pour mission d'encourager la communication et les échanges entre les maximaphiles des différents pays et de soutenir le travail de la commission de Maximaphilie FIP.

